

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 3 avril 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/04/03-2/05****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20200403-lmc100000020394-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 06/04/2020

Réception Préfet : 06/04/2020

Publication RAAD : 06/04/2020

---

Commission n° 2 – Ressources humaines et Administration Générale  
Rapporteur : FONTBONNE Anne-Laure

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : THIERIOT Jean-Louis

---

OBJET : Cession de l'ancienne gendarmerie de Beaumont-du-Gâtinais.

Suite à la libération par la Gendarmerie nationale de la caserne de Beaumont-du-Gâtinais, le Département a approuvé la sortie de ce bien du bail emphytéotique administratif par délibération du 7 février 2020. Il est proposé de retenir l'offre d'acquisition émanant d'un particulier pour le prix de 340 000 €, sachant que la valeur vénale de ce bien est estimée à 301 000 € par France domaine.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis de France Domaine n° 2019-027V1057 du 17 décembre 2019,

VU la délibération du Conseil départemental n° 2/07 en date du 7 février 2020, relative à l'avenant n°5 au bail emphytéotique administratif relatif au parc des casernes de gendarmerie,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : de prononcer le déclassement du domaine public vers le domaine privé départemental, suite à sa désaffectation, de l'ancienne gendarmerie située 16 rue de la Gare à Beaumont du Gâtinais, cadastrée section AB n°261,

Article 2 : d'approuver la cession de ce bien d'une surface de 2 400 m<sup>2</sup>, à Monsieur Gabriel LOUCHET pour le prix de 340 000 €,

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, l'acte notarié destiné à concrétiser cette cession,

Article 4 : d'imputer la recette correspondante sur l'opération « services départementaux : cessions » de l'action « services départementaux-acquisitions et cessions ».

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à Mme Martine BULLOT

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

M. Jérôme TISSERAND

M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS : (2)

M. Pierre BACQUE  
M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne